



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 104903

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les problèmes que rencontre l'aumônerie catholique des hôpitaux. En effet, de plus en plus en raison de la réorganisation et du regroupement des hôpitaux, de contraintes budgétaires et de nouvelles nominations d'aumôniers musulmans et israélites, les aumôneries s'inquiètent de la tendance à vouloir transformer les oratoires en lieux multireligieux. Sachant la spécificité et le rôle important que joue depuis très longtemps l'aumônerie catholique dans l'accompagnement des malades, il lui demande de faire respecter la circulaire du 20 décembre 2006 qui prévoit qu'un lieu dédié au culte catholique le demeure.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104903

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3578

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)